

**Conseil consultatif de quartier commun  
Invalides – Saint Thomas d’Aquin**

mardi 8 décembre 2020

**Compte rendu**

La réunion démarre à 18h. Elle est présidée par Bruno DELGADO, adjoint au maire délégué aux conseils consultatifs de quartier.

Étaient aussi présentes :

**Josiane GAUDE**, adjoint au maire chargée de la coordination de l’action municipale

**Nicole BARTHÉLÉMY**, conseillère d’arrondissement

**Esméralda MONPLAISIR**, conseillère d’arrondissement

Bruno DELGADO indique que le Maire a souhaité la tenue des conseils de quartier avant Noël afin d’apporter aux habitants les dernières informations sur la vie et les projets de l’arrondissement en cette période sanitaire.

Il demande à tous les participants de bien vérifier qu’ils reçoivent les mails que la mairie envoie à l’ensemble des habitants, mais aussi, de manière spécifique, aux commerçants, et de demander leur inscription par mail le cas échéant.

À ce stade de la réunion, plusieurs participants en visioconférence font état de difficultés à suivre les échanges. Des problèmes techniques affectent l’audio de la retransmission.

Bruno DELGADO annonce que la mairie sera bientôt équipée d’un nouveau matériel permettant la tenue de réunions mixtes dans de meilleures conditions.

### **1. Présentation des nouveaux élus référents**



Bruno DELGADO

[bruno.delgado@paris.fr](mailto:bruno.delgado@paris.fr)

Adjoint au maire délégué aux conseils consultatifs de quartier



Nicole BARTHÉLÉMY

[nicole.barthelemy@paris.fr](mailto:nicole.barthelemy@paris.fr)

Conseillère d’arrondissement

Élu référent pour le quartier Saint Thomas d’Aquin



Esmeralda MONPLAISIR  
[esmeralda.monplaisir@paris.fr](mailto:esmeralda.monplaisir@paris.fr)

Conseillère d'arrondissement  
Élu référent pour le quartier des Invalides

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur relayer, par mail ou au 01 53 58 75 30, toute suggestion, observation ou plainte relevant de la qualité de vie dans les quartiers.

## **2. Accueil des nouveaux conseillers de quartier**

Bruno DELGADO souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers de quartier nouvellement élus et remercie les réélus de poursuivre cette belle mission.

Les conseils consultatifs de quartier constitueront tout au long de la mandature le point de rencontre et de dialogue entre les citoyens et la mairie d'arrondissement. Tous les habitants sont invités à participer aux réunions.

À ce titre, les conseillers de quartiers ont un rôle crucial, celui de faire remonter toutes les demandes et idées susceptibles d'améliorer la qualité de vie dans l'arrondissement.

## **3. Rappel sur les mesures sanitaires anti-COVID**

Bruno DELGADO a tenu à rappeler les actions du 7<sup>e</sup> arrondissement pour lutter, à l'échelle locale, contre le COVID.

- Centre de dépistage par tests antigéniques : ce barnum installé dans la cour de la mairie a permis d'effectuer plus de 2000 tests.
- Distribution de masques en tissu : organisées à la Maison des Associations, ces distributions ont permis de distribuer plus de 500 masques aux habitants. Ils ont aussi été mis à disposition à l'entrée de la mairie.
- Purificateurs d'air dans les crèches municipales : dans son avis du 21 mai 2020, le Ministère de la Santé recommande l'utilisation de ces filtres pour réduire la transmission des virus et des polluants chimiques. Ces purificateurs seront aussi utiles en cas de pic de pollution.
- Soutien aux commerçants : la Mairie a permis aux commerçants de gagner en visibilité en mettant en place la plate-forme de recensement pour le cliquer-déposer et en relayant toutes les actions innovantes permettant de poursuivre les activités jugées « non-essentiels ».
- Dématérialisation des événements : Salon du livre « 2.0 », création de notre chaîne Youtube « Mairie du 7 », hashtag « M7Noël2020 », malgré la crise nous avons fait vivre l'animation culturelle de l'arrondissement.

- Page Facebook « Mairie du 7e solidaire – Entraide et cours en ligne » : cette page ouverte pendant le premier confinement offre à chacun la possibilité de signaler ses disponibilités pour des activités solidaires : soutien scolaire, activités périscolaires, garde d'enfants, etc.

#### **4. Point de calendrier sur les chantiers de voirie**

- **Installation d'arceaux vélo**

Bruno DELGADO indique que la Mairie reçoit de nombreux signalements au sujet des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite supprimées au profit d'arceaux vélo. Il revient sur le contexte de l'installation de ces arceaux et les raisons pour lesquelles les places de stationnement PMR n'ont pas été remplacées immédiatement.

La généralisation des zones 30 à tout le territoire parisien en 2021 est un objectif de l'Hôtel de Ville. Cet abaissement de la vitesse a pour effet d'autoriser les vélos à circuler en contre-sens. Pour accueillir ces nouveaux cyclistes potentiels, la Section territoriale de voirie (STV) est en train d'implanter un grand nombre d'arceaux vélo dans l'arrondissement.

Ces arceaux sont prioritairement installés à proximité immédiate des passages piétons, puisque la loi d'orientation des mobilités de 2019 oblige les villes à dégager la vue en amont des passages piétons avant 2027.

Voici le planning de l'installation d'arceaux vélo en amont des passages piéton :

**Du 30 novembre au 4 décembre 2020** : rues Gallimard, Grenelle, de Bellechasse

**Du 7 au 11 décembre 2020** : rues de Commaille, de la Planche, Barbet de Jouy, 101 rue du Bac, 48 rue de Grenelle

**Du 14 au 30 décembre 2020** : rue de Babylone

**Janvier 2021** : rues Paul-Louis Courier, de la Visitation, de Saint-Simon

Concernant la suppression des places PMR, sans que la signalétique ne soit effacée, il s'agit d'une erreur des services de la voirie qui sont intervenues dans un second temps, avec du retard, pour : 1) effacer le logo « personne handicapée » sous les arceaux vélo nouvellement installés 2) créer une nouvelle place PMR à proximité.

Bruno DELGADO présente ensuite le calendrier des chantiers les plus importants prévus au premier semestre 2021. Ces chantiers feront l'objet d'une communication auprès des habitants de la part des opérateurs ainsi que sur le site de la mairie :

- **ENEDIS : rénovation du réseau haute-tension**

- rue du Bac (n° impairs) entre le boulevard Saint-Germain et la rue de Sèvres (déjà commencé, par tronçons du Nord au Sud jusqu'en septembre)
- rue de Varenne :
  - à l'ouest de la rue du Bac, n° impairs, en attente de l'accord de Matignon
  - à l'est de la rue du Bac, n° pairs, février-avril
- boulevard Raspail : déjà commencé, jusqu'en février

Ces travaux se poursuivront sur le boulevard Saint-Germain et la rue Saint-Guillaume au second semestre (les dates exactes ne sont pas encore connues).

- **CPCU : rénovation des canalisations du réseau de chaleur**

- boulevard Saint-Germain, côté pair, entre les n° 268 et 284 (mars-mai)
- branchement au 39 rue de l'Université (avril-juin)

- **Eau de Paris : rénovation d'une conduite**

- rue de Sèvres entre les n° 12 et 14 (mars-août)

- **Climespace : raccordements**

- 11 rue Saint-Dominique (2 mois de travaux, à fixer au 1<sup>er</sup> semestre)
- 39 rue de l'Université (2 mois de travaux, à fixer entre janvier et mars)
- 100 rue de l'Université (1 mois de travaux, à fixer entre janvier et mars)

## **5. Discussion libre**

Les conseillers de quartier ont transmis plusieurs signalements.

- Concernant la présence régulière de jeunes adolescents ne respectant pas les gestes barrière ni le port du masque sur les bancs publics de l'arrondissement. Josiane GAUDE a indiqué que la politique de la mairie d'arrondissement ne consistait pas à supprimer des bancs publics.
- Concernant la mauvaise cohabitation dans les rues de l'arrondissement entre les automobilistes et les cyclistes. Josiane GAUDE a appelé chacun à la raison en précisant que les récentes mesures de l'Hôtel de Ville s'étaient faites au détriment des voitures.
- Concernant le manque de structures sportives dans l'arrondissement.
- Concernant la gêne occasionnée par une place de stationnement à proximité immédiate de la sortie du parking Montalembert.
- Concernant les nuisances occasionnées par la présence de trottinettes en grand nombre rue du Pré aux Clercs.
- Concernant le souhait d'une multiplication des lieux de compostage dans l'arrondissement.
- Concernant le mauvais état de la voirie rue du Bac, au niveau du croisement avec la rue de Verneuil. Ce problème a été remonté aux services de la voirie qui prévoient une réfection dans l'année.